



FABIUSLAND

!!!

Zigge
1944



RÉGION HAUTE-NORMANDIE

LA RÉGION PLUS QUE JAMAIS
UTILISÉE COMME CONTRE-POUVOIR
AU SERVICE DU PS ET DE FABIUS

Présidée par le socialiste Alain Le Vern depuis 1998, la Haute-Normandie est devenue l'otage d'une stratégie politicienne visant à ériger la Région en contre-pouvoir. Ainsi, la mise en place des mesures de décentralisation vire systématiquement à l'obsession anti-gouvernementale. Ce discours est renforcé par la création du « 276 », contraction de 27 pour l'Eure et 76 pour la Seine-Maritime, qui regroupe les présidents socialistes fabiusiens de la Région et des deux Conseils généraux.

Le « 276 » est aux ordres de l'ancien Premier Ministre socialiste Laurent Fabius faisant de la Haute-Normandie une sorte de « Fabius-land ». Les récentes élections municipales et cantonales ont renforcé la mainmise de L. Fabius sur la région et sur l'agglomération de Rouen.

L'augmentation des impôts depuis 4 ans

Depuis 2004, les haut-normands subissent «l'impôt Le Vern» : +10 % sur le foncier bâti, +10 % sur le foncier non-bâti et +15 % pour la taxe professionnelle, +36 % de la taxe sur les cartes grises. Pour tenter d'atténuer la colère des contribuables, le président Le Vern a affirmé que ces augmentations correspondraient au prix d'un « Carambar » : voilà beaucoup de désinvolture quant il s'agit d'aller chercher l'argent dans le portefeuille des haut-normands.

Signalons que la Haute-Normandie souffre d'une sur-fiscalisation sur le foncier bâti puisqu'elle figure dans le peloton de tête des régions françaises. En 2008, avec 4,42 % elle se situe au 4^e rang national pour le taux du foncier bâti (alors que

la moyenne nationale est de 2,53 %)

Malgré les appels à la stabilité fiscale émanant du Groupe « Unis pour la Normandie » réunissant les élus UMP et apparentés, le président socialiste du Conseil régional, soutenu par la majorité PS-PC-Verts, a décidé d'augmenter les taux des impôts régionaux en 2005 contrairement à sa promesse de campagne et alors même qu'en 2005 il n'y avait aucune incidence financière des mesures de décentralisation.

Le président socialiste du Conseil régional s'attaque également aux portefeuilles des automobilistes :

- 21 M€ de plus au titre de l'augmentation de la taxe sur les carburants (TIPP) : le contribuable -automobiliste payera entre 50 et 75 € de plus par an pour utiliser sa voiture ;

- 10 M€ de plus au titre de la hausse de la taxe sur les cartes grises sur un produit attendu de 60 M€.

Faute de projets nouveaux, ce prélèvement supplémentaire de 30 millions d'euros de recettes régionales sur les automobilistes n'est pas justifié.

Formation professionnelle : l'échec d'une politique

De récentes enquêtes sur les besoins de main d'œuvre dans la région prouvent que de nombreuses offres d'emploi ne sont pas pourvues. Cette situation s'accroît sous le double effet de l'accélération des départs à la retraite et l'augmentation des intentions d'embauche des entreprises, notamment des PME.

En Haute-Normandie, où le nombre de demandeurs d'emplois est plus élevé que la moyenne nationale,

il est navrant de constater que la crise de l'emploi coexiste avec un manque de main d'œuvre qualifiée. En effet, les demandeurs d'emploi non qualifiés y sont plus nombreux que dans le reste du pays : 37,1 % contre 31,6 % en moyenne nationale. Cette pénurie est de nature à hypothéquer les projets de développement régional.

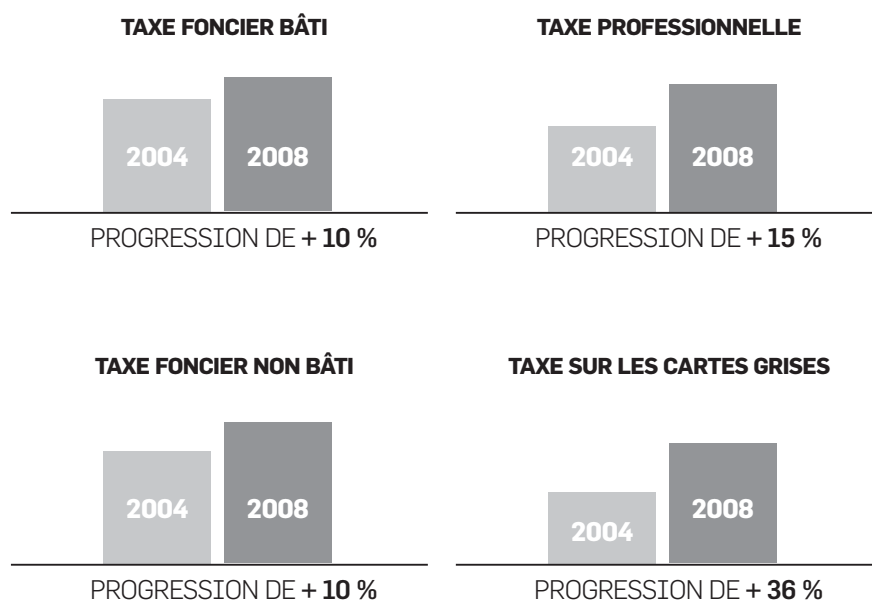
C'est la preuve d'une mauvaise adéquation du système de formation initiale et professionnelle. Ce qui est en cause, c'est que la politique régionale de formation professionnelle menée depuis près de dix ans par la majorité de gauche du Conseil régional n'a pas été suffisamment adaptée aux besoins de l'économie régionale.

Ce n'est pourtant pas faute d'avoir été alerté, depuis plusieurs années, par Jean-Paul Gauzes et le Groupe « Unis pour la Normandie », qui n'ont pas cessé de réclamer le développement de l'apprentissage et une

politique régionale de formation professionnelle plus volontariste orientée vers les secteurs qui souffrent aujourd'hui d'un manque de main-d'œuvre adaptée.

Ainsi, Jean-Paul Gauzes a réclamé une plus grande souplesse dans la mise en place des actions de formation professionnelle afin de répondre aux attentes de secteurs et métiers sous tension en particulier ceux de la production alimentaire, le BTP, la filière bois, le commerce et la distribution, la logistique, le tourisme et la restauration. L'échec de la gauche sur l'une des

“ Avec l'augmentation de la taxe sur les cartes grises et de la TIPP, ce sont 30 M€ supplémentaires qui seront prélevés sur les automobilistes.”



Région Haute-Normandie

politiques phare de la Région fragilise l'avenir et l'attractivité de notre Région.

Des schémas en veux-tu, en voilà !

Le Président socialiste du Conseil régional multiplie à un rythme soutenu la rédaction de schémas et de plans régionaux dans tous les domaines.

Cette technique a pour avantage évident de lui permettre de communiquer tous azimuts. Mais, en réalité, ces documents de planification n'apportent rien de vraiment nouveau. Catalogues de bonnes intentions, ils ne sont en fait que la compilation de mesures et actions déjà existantes.

Après le Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire, le Plan de déplacement régional, le Schéma régional de développement économique, le Plan climat-énergie, le Schéma régional éolien, le Plan régional de Développement de la Formation Professionnelle, le Plan

régional de la Qualité de l'Air, sont annoncés le Schéma Régional d'Infrastructures et de Transport, le Schéma prévisionnel des formations initiales et un Schéma interrégional de développement

touristique. La multiplication de ces documents ne rend l'action régionale ni plus lisible ni plus performante ni plus efficace. On peut même s'interroger sur la réelle cohérence de la politique régionale.

LE CERTES S'INSTALLE EN PICARDIE

Le Centre Européen de Recherche sur les Technologies de l'Environnement et de la sécurité (CERTES) sera créé à Breteuil dans le nord du département de l'Oise. Cet équipement de Recherche, destiné principalement aux équipes de chercheurs de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) permettra de tester en conditions réelles des process industriels innovants.

Il sera financé par l'Etat, la Région Picardie, le département de l'Oise et l'Europe via le FEDER pour un montant de 47 M€. Compte-tenu du positionnement de la Haute-Normandie dans le domaine des risques et de la sécurité industrielle, notre région a raté une belle occasion de se placer en leader. Encore une occasion manquée ! La politique régionale de valorisation des filières innovantes et porteuses de développement économique n'a pas été à la hauteur de cet enjeu.

Le Groupe « Unis pour la Normandie » a plusieurs fois demandé que la Région mette en place une politique plus ambitieuse de filières et notamment la filière sécurité et risques industriels. Il est regrettable que la présence en Normandie de nombreuses industries classées SEVESO, du Technopôle Valmaris de Vernon et l'Institut de gestion des risques de Honfleur n'aient pas été suffisamment mis en avant pour obtenir l'installation de ce centre de recherche et d'innovation en Haute-Normandie. C'était pourtant le rôle de la Région. Dommage !

Seul point positif : le schéma de développement touristique sera commun aux deux Régions normandes comme l'a souhaité à plusieurs reprises le Groupe « Unis pour la Normandie ». En effet, c'est le simple bon sens d'harmoniser les politiques de promotion et d'offre touristique et d'organiser ensemble la valorisation de l'identité de notre patrimoine commun : la Normandie.

10 ans de gestion socialiste : une gestion comptable et un manque de vision d'avenir pour la Normandie

En mars 2008, il y aura dix ans que la gauche plurielle préside aux destinées de la Haute-Normandie.

Une fois encore le budget dont vient de se doter la collectivité régionale manque de vision d'avenir pour la Normandie .

Comme les années précédentes, le budget 2008 reste un budget de gestionnaire qui fait la part belle au saupoudrage des crédits régionaux. On est très loin d'une politique

régionale d'aménagement et de développement du territoire.

Certes, le budget 2008 permet à la Région d'assurer la gestion des compétences qui lui ont été confiées, de poursuivre des politiques engagées précédemment et de commencer à mettre en œuvre les actions retenues dans le Contrat de Projets 2007-2013. Pourtant les marges de manœuvre financières sont importantes et le Président socialiste du Conseil régional ne les utilise pas pleinement pour initier et mener à bien des projets innovants générateurs d'attractivité et de développement économique pour la Normandie. A titre d'exemple, les crédits consacrés à la Recherche ne représentent que 1,4 % du budget régional 2008 et restent très insuffisants au regard des enjeux en matière d'innovation. En dix ans, le Président socialiste du Conseil régional n'a toujours pas su ou pu répondre à cette question : vers quel avenir conduit-il la Normandie ?

“ Les crédits consacrés à la Recherche ne représentent que 1,4 % du budget régional en 2008.”

Une politique d'emprunt peu compatible avec la nécessité d'investir

Pour la 4^e année consécutive, la Région n'aura pas emprunté en 2006. S'agit-il pour autant d'une marque de bonne gestion publique ? En réalité, le fait de ne pas recourir à l'emprunt pour couvrir une partie des investissements, signifie que...

- **soit** la Région a des recettes qui couvrent le fonctionnement et lui permettent de financer en totalité ses investissements. Cela signifie que la Région limite ses dépenses d'investissement y compris celles qui sont nécessaires au développement économique et à l'avenir des haut-normands ;
- **soit** les contribuables haut-normands paient « cash » par leurs impôts de l'année les investissements réalisés alors que s'agissant de biens ou d'équipements durables, leur financement devrait être étalé ;
- **ou les deux à la fois.**

Dans les deux cas les impôts prélevés sont excessifs.

Malgré des atouts indéniables, une région qui laisse passer des occasions de se développer

Toujours pas de pôle énergie–environnement

- La Haute-Normandie est une terre de production d'énergies et a vocation à devenir une région phare en matière de développement durable.
- Troisième région française pour la production d'énergie et d'électricité grâce notamment à la présence des deux centrales nucléaires de Paluel et Penly, elle concentre 35% de la capacité nationale de raffinage et se positionne en leader pour la production d'agro-carburants
- En matière de développement des énergies renouvelables, de nombreux projets éoliens sont en passe de voir le jour et des efforts considérables sont entrepris pour

développer l'installation de panneaux solaires et de systèmes de chauffage utilisant des biomatériaux.

- Le choix du site d'Antifer pour la construction d'un terminal méthanier s'inscrit parfaitement dans cette vocation énergétique régionale. Projet d'intérêt général, il permet non seulement l'acheminement de gaz liquéfié par bateau à une période où l'utilisation des pipe-line présente des incertitudes en raison des tensions internationales, et également le stockage du gaz dans des installations prévues à cet effet.
- Par ailleurs, les récentes déclarations du Président de la République Nicolas Sarkozy en visite sur le site de la centrale nucléaire de Penly relancent le débat pour l'accueil du second EPR sur ce site.

C'est pourquoi, Jean-Paul Gauzes, au nom du Groupe « Unis pour la Normandie » a plusieurs fois souhaité que la Région valorise de tels atouts

énergétiques afin de se positionner en coordinateur et fédérateur de cette filière et proposé d'accueillir un pôle de compétitivité énergie et développement durable. Nous ne voyons toujours rien venir dans ce domaine.

Pas de service minimum dans les transports

La Région est une autorité organisatrice des transports et à ce titre elle est concernée par les objectifs de la loi du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs.

Le dispositif de « service garanti » que le Groupe « Unis pour la Normandie » réclamait lors de la négociation de la précédente Convention Région-SNCF en 2002 a été mis en place en Alsace depuis 2005, mais aussi, et sous une forme similaire, en Picardie, Rhône-Alpes et PACA. La loi l'impose désormais dans l'intérêt des usagers.

Dans ce cadre, la Région,

autorité organisatrice des transports express régionaux, sera tenue de définir les dessertes prioritaires en fonction des besoins locaux en cas de perturbation prévisible du trafic. Sur cette base les entreprises et notamment la SNCF élaborent un plan de transport et un plan d'information pour les usagers.

Si la Région n'a pas la responsabilité des personnels des entreprises chargées du transport, en revanche, elle a des obligations à l'égard des usagers en tant qu'autorité organisatrice.

Jean-Paul Gauzes a donc demandé que la Région s'inscrive dans une démarche contractuelle pour définir les dessertes prioritaires avec la SNCF et ainsi respecter la loi en posant avec l'entreprise ferroviaire les conditions de ce service garanti.

Aujourd'hui, le Président de la Région se refuse à assumer cette responsabilité et donc à respecter la loi . Il s'en remet donc à l'inter-vention du Préfet.

“ Le saupoudrage des crédits régionaux a été érigé en principe de gestion.”